

Aveux d'impuissance de la DRH!

Réunion du 16 juin 2015

Les élus DP CGT ont débuté cette première séance par la lecture de la déclaration liminaire suivante :

« C'est fort de presque 800 signatures que la CGT vient aujourd'hui en DP exiger que chaque salarié de l'établissement puisse comprendre les éléments portés sur sa feuille de paie.

Quand DCNS exige autant de ses personnels, le minimum est qu'elle paye ce qu'elle leur doit.

Depuis des mois les élus CGT alertent la direction sur le fait que la feuille de paie est incompréhensible, que les retenues se font toujours au détriment des salariés, que c'est la valeur "travail" qui est le vrai capital de l'entreprise.

Il est inadmissible que nous soyons dans l'incapacité de contrôler notre feuille de paye - de vérifier les éléments variables de rémunération tels que les heures supplémentaires, paniers, postés, heures de nuit, astreintes... De connaître les nuisances auxquelles nous sommes exposés - de savoir si les indemnités dues sont réellement portées ou pas - d'avoir des explications sur des retenues sur salaires - etc...

Tous, nous faisons le constat que plus de 6 mois après l'imposition du logiciel SeaRH, l'ensemble des RRH n'apporte aucune solution aux erreurs remontées par les personnels, les chefs d'équipe, devenus gestionnaires de temps, n'ont pas de réponse et plus d'interlocuteur, le service GAP de proximité n'a pas les moyens de corriger quoi que ce soit et le CSP vous raccroche au nez.

Dans le cadre du plan d'économie avec, faut-il le rappeler, une NAO à 0%, des relèvements de seuils inexistantes, une 5^{ème} année de gel des bordereaux de salaires, les personnels ne peuvent supporter une telle dérive à DCNS.

Rien n'est du au hasard ! Le Directeur des Ressources humaines doit prendre ses responsabilités et traiter le problème au sens large et bien au niveau de l'ampleur des dégâts constatés. Vous le savez, la souffrance au travail augmente dans notre établissement. Ne plus avoir de réponse entraîne indéniablement la perte de confiance envers l'entreprise et ses dirigeants.

Quand l'esprit du personnel est ailleurs, le travail ne peut pas être fait correctement. A la veille de sortir le Suffren quand tous les indicateurs sont au rouge, DCNS ne peut faire la sourde oreille.

Les personnels signataires de cette pétition ne demandent que le minimum de respect que vous leur deviez et c'est le message que la CGT adresse à l'ensemble des dirigeants de DCNS.

Le salaire est la contrepartie obligatoire du travail, vous devez donner aux salariés, les moyens de comprendre leur feuille de paie avec un état des lieux précis des retenues effectuées.»

L'ensemble des pétitions a été remise à la DRH à l'issue de cette déclaration.

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

Calendrier de versement de la paie :

La mise à jour est en cours (on est déjà en juin !). Le lien se trouve sur NAVISTA site de Toulon – Ressources Humaines – CSPN – Gestion Paie (encore faut-il disposer d'un PC). Nous n'avons pas eu de réponse quant à l'amélioration du délai de réception des feuilles de paie.

Abris fumeurs :

Nous avons signalé que seulement deux abris fumeurs avaient été disposés sur tout le site et que cela ne répondait pas aux attentes des personnels éloignés de ces deux abris. « *Pas d'autres abris prévus au budget* ». Les personnels qui travaillent loin de l'entrée du chantier apprécieront.

Indemnités de déplacement :

Nous avons demandé la revalorisation des frais de déplacement qui est de 4 euros par mois depuis 2004. « *Nous attendons la réponse de la direction centrale* ».

Réunion d'information :

Nous avons signalé que suite à notre réunion d'information qui s'est tenue le 24 février dernier, les 30 min de délai de route n'apparaissent toujours pas sur les compteurs. « La régularisation est en cours, la demande a été faite récemment ». Vérifiez vos compteurs.

Gestion administrative des personnels :

TDPIS : Nous avons demandé à la DRH la mise en place de réunion d'information par équipe sur les TDPIS. La DRH nous a appris qu'une étude avait été demandée par le directeur qui s'inquiète de la multitude de codes utilisés à Cherbourg. Sans obtenir (une fois de plus) de réponse à notre demande, nous apprenons que le résultat de cette enquête sera présenté en CHSCT ultérieurement. Nous craignons une refonte des TDPIS vers le bas et appelons les personnels à la plus grande vigilance et à questionner leur N+1 sur les codes actuels qui leur sont appliqués.

Feuille de paie : Nous avons rappelé qu'il était inadmissible que les personnels de DCNS n'aient pas de lisibilité sur leur feuille de paie. La DRH a bien pris note de notre remarque et va faire remonter la question et notre pétition.....en central !

Relevé Individuel Mensuel et personnel GAP de proximité : Nous avons renouvelé notre demande d'obtention de ce relevé qui semble « mission impossible » malgré les progrès informatiques de ces 10 dernières années. Nous avons demandé que des personnels GAP de proximité soient remis dans les secteurs où les problèmes semblent les plus récurrents.

Facilités d'horaire : nous avons redemandé l'application de l'accord d'entreprise article 5.12 pour les travailleurs handicapés et les femmes enceintes. Réponse : « *mise en production de l'outil à la mi-juillet* ». La réponse de la DRH n'est toujours pas satisfaisante car nous demandons l'application de l'accord tel qu'il l'était avant la mise en place de SeaRH. Pour garantir le maintien de l'horaire variable pour ces personnels, nous exigeons que ces facilités d'horaire soient appliquées comme des bonifications. Derrière les « bugs » de SeaRH se cachent la volonté de modifier les modalités d'application des accords.

De nombreuses questions abordées en DP et pour la plupart liées aux problèmes de salaire, sont restées sans réponses. La DRH avoue son impuissance mais n'apporte pas de solutions. C'est pourquoi nous exigeons de la direction un acte fort envers les personnels : remettre en place des GAP de proximité en nombre dans chaque secteur avec les droits nécessaires pour régler les problèmes au quotidien.

A Cherbourg, le 16 Juin 2015

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925